



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU
CYCLISME



Poste Siège social : Maison des Comités
46, Rue Kléber – 24000 PERIGUEUX
(Ne pas y adresser de correspondance)

PROCÈS VERBAL – COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLISME DE LA DORDOGNE Du 12 / 03 / 2019

Étaient présents : Jean-Louis GAUTHIER (Président) Thérèse CHONIS, Annie JOUAULT, Christine BERCOUZAREAU, Anick DEMORTIER, Francis GAUTIER, Sylvain LE BAIL, Bernard MAZEAU, Patrice PEYENCET, Stéphane REIHMERR, Isabelle MAYADE et Stéphane LAVIGNAC Philippe SAVY
Alain LAVIGNAC, Annie JOUAULT (cooptés).

Était excusée : Christelle MAZEAU

Jean-Louis GAUTHIER ouvre la séance à 19h00.

Après les mots de bienvenue, il passe la parole à Anick DEMORTIER qui présente les organisations du CD24 dans un premier temps qui ont eu lieu en ce début de saison.

1. La course inter club de Montpon qui a donné satisfaction sur le nombre des coureurs présents, et particulièrement des non FFC, mais de l'avis de tous, le manque de coureurs de notre département est crucial et amène à réflexion pour la pérennité de cette organisation. Il remercie tous les acteurs de la journée, le club de Montpon, les organisateurs du CD 24 présents et les coureurs.
2. Les deux séances des week-ends qui se sont déroulés à Périgueux et à St Astier. Bonne réussite qui concerne surtout les Ecoles de Vélo, et il est noté une « petite » augmentation de participation avec les 2 séances proposées au lieu d'une pour l'année 2018. Alain LAVIGNAC a élaboré une statistique qui est présentée en séance.

Anick DEMORTIER donne ensuite des indications sur le déroulement à venir pour les Ecoles de Vélo pour la saison 2019.

1. TDJC (Trophée Départemental des Jeunes cyclistes) Il y aura 2 manches. La première à Razac sur l'Isle le 6 / 04 / 2019, et la deuxième à Carsac de Gurson le 1 / 05 / 2019. Chacune de ces manches aura ses spécialités prévues dans le cahier des charges élaboré à cet effet (règlement en annexe).
2. TRJC (Trophée Régional des jeunes cyclistes). 4 épreuves sur une journée seront organisées avec ouverture à toutes les catégories et une finale sur 2 journées à St Angeau (16) réservées aux Pupilles, Benjamins et Minimes. Il pourra y avoir des équipes de club ou départementales
3. TFJC (Trophée de France des Jeunes cyclistes) cette épreuve aura lieu à St Nazaire (44). Il y aura obligation de participation à au moins 1 des 4 épreuves sur une journée du TRJC et bien sûr la finale pour prétendre être qualifiable à cette épreuve.

Il fait part du changement de règlement annoncé pour la prochaine saison, notamment avec des qualifications pour les équipes ou clubs qui seront « labellisées ». Un effort de labellisation sera demandé aux clubs pour permettre aux écoles d'être à jour dans cette perspective.

4. Championnat de Dordogne des Ecoles de Vélo. Il se fera à St Astier le 12/05/2019. Le format 2018 est conservé avec maintien d'une épreuve d'adresse Une discussion s'instaure sur le nombre de maillots de Champion de Dordogne qui seraient distribués pour les différentes catégories au sein des Ecoles de Vélo.

A ce sujet il est décidé de ne récompenser par un maillot de Champion de Dordogne, les catégories suivantes. Pré licenciés, Poussin, Poussin fille, Pupille, Pupille fille, Benjamin et Benjamin fille (Règlement en annexe)

Cyclo-cross

Discussion sur le Challenge de Cyclocross Dordogne/Atlantique et les positions prises par la Commission régionale des EDV.

Discussion sur la proposition d'Anick DEMORTIER d'organisation de challenge de cyclo-cross sur les épreuves organisées en Dordogne. Parmi les organisateurs de cyclo-cross, Anick DEMORTIER signale que seul le Président du CC Périgueux a répondu à l'appel. Sylvain LE BAIL appelle que Dordogne sud a émis sa position favorable. Jean-Louis Gauthier demande comment se fera le financement.

Le cyclo sportive « La Périgourdine » Il est annoncé que Jean Luc DELPECH agent du développement donnera un coup de main à cette organisation, comme prévu avec le président du CD il y a 3 mois. Il est précisé que « La Périgourdine » est organisé le jour des Championnats Régionaux NOAQ Anick DEMORTIER fait part de l'évolution de l'épreuve. Cette année il y aura des parcours pour toutes les catégories. Une épreuve pour les Ecoles de vélo en ligne pour les Minimes, sur le final de la « cyclo sportive ». Les cadets pourront eux aussi participer au parcours 75 km

Projet de l'agence DE COM :

Sylvain LEBAIL donne sa position sur ce sujet, main ne peut pas donner à l'heure actuelle de chiffres confortant cette initiative. Celle-ci ne pourra être initiée que pour l'année suivante en 2020. De toute façon à l'instant T le travail a commencé.

Il propose un bulletin de liaison (12 pages recto et verso) avec des propositions de rédaction en lien avec les clubs, les élus, etc...

Le support de cette initiative est débattu, par internet ou papier. Le support papier donnerait plus de satisfaction pour la majorité des membres du CD24.

Les parutions pourraient être bimestrielles ou trimestrielles. (Affaire à suivre)

MENTALO

Se pose toujours le cas du sponsor « Mentalo ». Bernard MAZEAU, Jean Luc DELPECH et Philippe SAVY suivent ce sujet et donneront des précisions à la prochaine réunion.

VOITURE du CD24

Après la recherche de Pierre Marc LAMONTAGNE qui s'est renseigné avec « la centrale du particulier », se pose toujours le changement de véhicule.

Plusieurs solutions peuvent être élaborées. A ce sujet Philippe SAVY fera un complément d'information très rapidement.

RESULTATS des COUREURS

Les résultats de la « Ronde du sel » ont été transmis par Patrice PEYENCET.

Au sujet de cette course, Patrice PEYENCET évoque des problèmes survenus lors de cette compétition où les Arbitres ou Organisateurs n'ont pas voulu permettre au Directeur Sportif de l'équipe du CD24 de suivre et dépanner ses coureurs. A noter que le CD est venu avec 8 coureurs ; Il informe aussi qu'il n'y a pas eu de réunion de DS avant la course.

Il note des problèmes pour les engagements des équipes du CD24 (Tour du Bassin)

REUNION des PRESIDENTS des COMITES DEPARTEMENTAUX avec le CONSEIL DEPARTEMENTAL

Jean Louis GAUTHIER avait fait communication lors de la dernière réunion du CD24 du fait qu'il y avait possibilité d'obtenir une subvention pour investissement avec le département à hauteur de 40 % de la dépense.

A ce sujet, Jean Louis GAUTHIER s'est renseigné pour un kit de transpondeurs.

Alain LAVIGNAC s'est renseigné pour un kit de chronométrage avec cellules.

Jean Louis GAUTHIER continuera ses investigations et fera suite à sa propositions dès que possible.

ARBITRAGE

Stéphane LAVIGNAC informe les formations qui ont été organisées.

Une formation d'Arbitres régionaux qui s'est très bien déroulé, 4 Candidats et 4 Réussites. Il souligne l'ambiance de cette formation en remerciant et félicitant les stagiaires. Ont été reçu : **Sabrina DESCOUBES** (UC Montpon), **Stéphane DUNOGIER** (Dordogne Sud Cyclisme), Dominique **SUZE (SC Périgord) et Stéphane REIMHERR (SC Périgord)**.

Une formation d'Arbitre National a été organisée en fin de saison 2018. Un de nos représentants était candidat, et pour un ½ point a été récusé ; Nous lui souhaitons de garder courage et nous aurons le plaisir de le voir sur nos courses.

1. Le problème des effectifs se fait cruellement sentir et il est nécessaire de se serrer les coudes pour un bon fonctionnement.
2. Il déplore le désistement d'un Arbitre la veille (à 17 h) de la course de Mensignac, et malgré ses appels, il n'a pas été possible de palier à la vacance.

Il est fait communication du changement (unilatéral) du mode de désignation par la commission Arbitrale Régionale.

Jean Louis GAUTHIER intervient sur les disparités prises à l'encontre des règlements pour le port des maillots ou la distribution de maillots de leaders lors des courses d'un jour.

AVIS UFOLEP

Suite à l'assemblée fédérale de Roubaix, le Président répercute la vigilance pour les autorisations des fédérations affinitaires et indique à Thérèse CHONIS que pour tous dossiers incomplets, il faut avertir par mail la Fédération (dixit Nicolas ROUGEON)

FICHES de POSTE de l'agent de développement

Suite à réunion en compagnie de Thérèse CHONIS (Trésorière), Je Président donne information de la mise en application de la fiche de poste qui est débattue et peut faire appel à modification.

Après lecture, le bureau du CD24 donne autorisation au Président de signer cette convention.

Sylvain LEBAIL est demandeur. Il informe qu'il rémunère l'agent du développement suivant ses vacances effectuées.

Il est une nouvelle fois réitérer que l'agent du développement du CD24 est à la disposition de tous les clubs du département. Les clubs doivent faire appel à lui pour diverses vacances et de ce fait permettra la pérennisation de son appartenance au CD24.

Le Président fera un sondage auprès des clubs avec un questionnaire appelant une réponse.

Pierre Marc LAMONTAGNE demande que la fiche de poste indique les résultats atteints.

RETOUR sur l'AG de Roubaix

Le Président nous fait retour sur l'AG fédérale de Roubaix, en indiquant qu'il y aura

1. une réforme des licences
2. Une modification des catégories
3. Une modification du système des DN, dont la dénomination sera Nationale 1 et Nationale 2 et 3
4. Et qu'il y aura une réforme du classement national par points

VTT

Une réunion de la commission départementale de VTT se réunira demain 13 Mars au siège du CD24

BMX

Alain LAVIGNAC informe sur le rapport de la Commission de BMX au CA de NOAQ du 9 mars 2019. Des propositions sont mises en discussion du CA. Il est question de faire payer les stagiaires lors des stages comme prévu dans les décisions de CA et il existe un désaccord entre le Pt du CA et le Pt de la commission. (*Déjà 2 stages ont été organisés*) Le CA ne revient pas sur les décisions déjà prises. Le responsable du BMX propose avec sa commission de se doter (par le biais du NOAQ) d'un KIT de survie pour la grille de départ et d'une « photofinish » spécifique pour le BMX. Si cette option est suivie des faits, il y aurait une priorité pour le BMX.

QUESTIONS DIVERSES

- Périgord Ladies : Suite à la dernière réunion du CD, Jean-Louis GAUTHIER a adressé un mail au Président du CO du Tour du Limousin, avec lequel il a été en contact auparavant. Lecture de ce mail est faite, mais pour l'instant pas de réponse.
- Alain LAVIGNAC informe qu'il a concocté une ébauche de règlement pour les Championnats de Dordogne comme demandé à la dernière réunion. Ce document sera transmis par mail à tous les élus pour vérification et éventuelles modifications.